

## CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

### RAPPORT DE LA COMMISSION FORETS ET ALPAGES

Sur le préavis municipal n° 12/24

Relatif à la réfection du chalet de Mondion et d'adduction d'eau pour la gestion de l'alpage  
d'un montant de CHF 950'000

Date des séances : 9 et 18 novembre 2024

Membres présents de la commission : M. Frédéric Guenin, M. Philippe Renevier, M. Olivier Ramel, M. Alain Galois, M. Etienne Mercet, M. Nicolas Martignier.

Membres présents de la municipalité : Mme Nathalie Guignard Pidoux, Mme Carine Gex, M. Denis Currat accompagnés du garde forestier M. Amory Annen.

La commission forêt-alpage a rencontré la municipalité, le garde forestier et l'amodiateur sur le site afin de nous présenter les travaux prévus dans le préavis. Ce chalet abrite en saison une exploitation laitière dont le lait sert à la fabrication du gruyère AOP, lui-même fabriqué dans le chalet de la Bassine, également propriété de notre commune.

Aux vues de l'état de vétusté avancé du chalet, des fuites d'eau du toit, de l'état d'insalubrité du logement du berger, du manque récurant d'eau et du risque de perte de l'AOP en raison de problèmes de la fosse à lisier et de séparation des divers locaux techniques et de vie, la commission recommande d'accepter ce préavis.

En conclusion :

Vu	le préavis municipal n° 12/24 ;
Attendu que	cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;
Vu	le rapport de la commission Forêts et Alpages ;
Oui	la conclusion dudit rapport ;

La commission Forêts et Alpages recommande au conseil communal de Bassins :

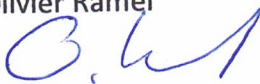
- D'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Fait à Bassins, le 18 novembre 2024

Frédéric Guenin



Olivier Ramel



Nicolas Martignier

Etienne Mercet



Philippe Renevier



Alain Galois

